

## LE LATIN SAVANT OU SCIENTIFIQUE



Consultations de patients par un chirurgien, page enluminée d'un manuscrit de la Chirurgia magistri Rogerii (Chirurgie de Roger de Salerne), école française, début du xiv<sup>e</sup> siècle. Montpellier, bibliothèque interuniversitaire, ms. H089, fol. 24v.

À cette dynamique lexicale de dédoublement se superpose celle de la création d'un lexique non plus issu du même étymon latin, mais d'un autre étymon que celui qui a conduit au terme héréditaire. C'est là une manière bien différente de créer du lexique, qui voit le jour au cours de la même période (xiv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles essentiellement) à partir d'un latin classique, mais qui forme ainsi un autre type de doublet, asymétrique. En effet, le doublet étymologique décrit plus haut offre deux termes de même nature grammaticale à partir du même étymon (*aigre* et *acre* proviennent bien du même mot latin *acrem*). Dans le tableau ci-dessous, en revanche, s'opposent deux étymons latins : le premier, issu du latin populaire, a conduit au terme héréditaire ; le second provient du latin classique, que nous avons présenté comme infécond dans l'arbre p. 5. C'est bien le latin populaire *caballus* qui donne *cheval* en français à partir du xi<sup>e</sup> siècle, là où son équivalent classique *equus* n'a rien donné de tel. Mais *equus* est le terme repris par les savants au xiv<sup>e</sup> siècle pour construire tout le paradigme scientifique et technique lié à l'art... *équestre*. On observe au xiv<sup>e</sup> siècle la création du mot *équestre*, *équitation* apparaît au xvi<sup>e</sup> siècle, *équidé* au xix<sup>e</sup> siècle. Remarquons en passant qu'*écuyer* et *écuyère* n'ont pas le même étymon latin. Ces deux mots proviennent en effet du nom latin *scutum*, « bouclier », qui a donné *écu* en français.

Prenons à présent l'exemple simple du mot *focus* en latin populaire. Il a donné morphologiquement *feu* en français au xi<sup>e</sup> siècle. Mais les scientifiques décrivant le phénomène d'un point de vue technique ont inventé par emprunt tout un groupe de termes à partir du latin classique *ignis*, laissant le mot *feu* au lexique standard de la langue : sont ainsi créés *ignition* (xiv<sup>e</sup> siècle), *igné* (xv<sup>e</sup> siècle) puis plus tard *ignifuge* et *ignifuger* (xix<sup>e</sup> siècle).

On opposera de la même manière le mot *côté* (du latin parlé \**costatum*) à l'adjectif *latéral* (du latin classique *lateralis*, lui-même issu du substantif *latus*, *lateris*, « côté »). Ainsi se forment des doublets asymétriques. Les termes héréditaires (par exemple, *bibere*) s'opposent à un latin classique (par exemple, *potare*), de même sens,